

BAC 2014

Vous êtes stagiaire au service comptable de l'entreprise MAIGA. Votre chef de service vous charge de contrôler le relevé envoyé par la banque avec le compte 521 banque de l'entreprise.

521 Banque B.H.M-SA dans les livres de l'entreprise

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	412 000	
05/12	Chèque N°113 0/TOURE		434 120
06/12	Virement de DIABIRA	500 000	
10/12	Domiciliations échues		2 105 600
15/12	Chèque n°114 0/SOTELMA		206 300
17//12	Chèque n°115 0/KONE		460 000
19/12	Versement d'espèces	550 000	
23/12	Chèque n°116 0/DIA		405 600
24/12	Chèque n°117 0/DIANKA		450 000
31/12	Solde (à calculer)		

Extrait de compte envoyé par la B H M -SA

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		412 000
04/12	Chèques n°113	434 120	
05/12	Virement de DIABIRA		500 000
08/12	Domiciliations échues	2 105 600	
10/12	Chèque n°114	206 300	
20/12	Chèque n°115	460 000	
24/12	Escompte traite n°80, net		874 580
25/12	Chèque n°116	504 600	
29/12	Domiciliation ORANGE	45 430	
31/12	Solde (à calculer)		

NB :

Valeur nominale traite n°80 : 900 000F

Toutes les sommes portées sur l'extrait sont exactes.

Travail à faire : *Présentez l'état rapprochement puis passez les écritures nécessaires au 31/12/2013.*

BAC 2016

Vous êtes chargé de déterminer le solde réel du compte banque de l'entreprise MEHRA à la BDM-SA au 31/12/2015. Ainsi, vous avez à votre disposition les documents suivants :

Relevé de compte envoyé par la BDM-SA			
Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		500 000
13/12	Chèque 402	78 580	
16/12	Chèque 401	124 600	
16/12	Domiciliation EDM (2)	23 954	
18/12	Effets encaissés net (3)		129 050
18/12	Encaissement de chèque		36 000
23/12	Frais de tenue de compte (1)	1 150	
30/12	Domiciliation téléphonique (2)	212 754	
31/12	Encaissement chèque		105 000
31/12	Solde créditeur	329 012	
	Totaux	770 050	770 050

Compte « 521 Banque » tenu dans l'entreprise			
Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	375 400	
13/12	Chèque 402		78 580
25/12	Encaissement chèque	36 000	
27/12	Chèque 403		24 600
28/12	Chèque 404		71 840
31/12	Solde débiteur		236 380
	Totaux	411 400	411 400

(1) TAF est de 15% (2) TVA est de 18% pour toutes les opérations d'exploitation

(3) Valeur nominale 134 225F, commission 4 500F, TAF 15%

Travail à faire :

Présentez l'état de rapprochement au 31/12/2015 et passez les écritures qui en découlent.

BAC 2019

Dossier 3 : Rapprochement bancaire

Vous disposez des documents suivants :

- 1) Le compte 521 Banque tenu par l'entreprise pour la même période.

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/06	Solde	512 200	
02/06	Commissions		8 050
03/06	Chèque 1829		387 900
05/06	Versement	250 000	
07/06	Chèque 1830		250 000
08/06	Chèque 1831		400 000
12/06	Virement de KONATE	143 000	
15/06	Versement	800 000	
16/06	Chèque 1832		614 000
22/06	Chèque 1833		364 500
23/06	Chèque 1834		200 000

- 2) L'extrait de compte envoyé par la banque arrêté au 30/06/2019 et ne comportant aucune erreur

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/06	Solde antérieur		327 250
02/06	Chèque 1820	122 600	
02/06	Versement d'espèces		428 000
05/06	Versement d'espèces		250 000
07/06	Chèque 1829	387 900	
09/06	Chèque 1831	200 000	

10/06	Virement de KONATE		314 000
10/06	Escompte traite n°88 net		242 350
15/06	Versement d'espèces		800 000
19/06	Chèque 1832	614 000	
20/07	Encaissement traite n°82		157 800
20/06	Chèque 1830	350 000	
23/06	Chèque 1834	200 000	
24/06	Domiciliation SOMAGEP (eau)	80 830	
25/06	Chèque 1828	128 500	
27/06	Virement de SAMAKE		280 000
28/06	Encaissement de chèques		386 000
30/06	Commissions et frais	6600	

- La valeur nominale de la traite n°88 est de 255 000 F
- La valeur nominale de la traite n°82 est de 160 000 F
- TVA 18%.

Travail à faire :

- 1) Reconstituez l'état de rapprochement antérieur
- 2) Présentez l'état de rapprochement au 30/12/2019 puis passez au journal les écritures qui en découlent.

BAC 2022

Présenter les états de rapprochement et les écritures nécessaires à partir des documents suivants :

Compte « 521 Banque » tenu par la société au 31/12/2021 » se présente ainsi :

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	?	
02/12	Virement client	175 000	
03/12	Domiciliation échue traite		658 490
04/12	Frais de tenue de compte		2 415
10/12	Chèque n°80		119 000
16/12	Chèque n°81		133 000
17/12	Chèque n°82		179 760
20/12	Chèque n°83		134 400
22/12	Chèque n°84	630 000	
31/12	Solde débiteur		987 840
	Totaux		

A la même date, l'extrait de compte reçu de la banque est le suivant :

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		1 120 000
02/12	Chèque n°78	108 500	
03/12	Chèque n°79	87 500	
04/12	Bordereau d'escompte traite n°09 net (1)		553 070
10/12	Chèque n°80	119 000	
17/12	Prélèvement MALITEL (2)	49 560	
18/12	Chèque n°82	179 760	
23/12	Chèque n°84	603 000	
31/12	Solde créditeur		
	Totaux		

(1) valeur nominale 574 000

(2) TVA 18%.

Sujet 2 BAC 2023

Vous disposez de la situation du compte banque de l'entité "KAMIS" pour le mois de Décembre 2021.

Compte banque au grand-livre 521 Banque

Dates	Libelles	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	240 700	
08/12	Remise de chèques	87 000	
09/12	Négociation effet N°777	130 000	
10/12	Chèque N°125		18 700
18/12	Chèque N°126		150 000
24/12	Virement du client	99 000	
29/12	Versement espèces	100 000	
31/12	Chèque N°127		47 000
31/12	Solde débiteur		441 000

Relevé bancaire du compte envoyé par la banque pour la même période

Dates	Libelles	Débit	Crédit
30/11	Solde à nouveau		240 700
08/12	Remise effet N°777		130 000
10/12	Votre remise de chèque sur TALL		87 000
12/12	Chèque N°125	18 700	
18/12	Virement du client KONE		32 000
20/12	Chèque N°126	150 000	
21/12	Virement du client Alpha		99 000
30/12	Domiciliation traite n°T02	145 000	
31/12	Virement du client ZERBO		50 000
31/12	Solde créditeur	325 000	

Travail à faire : Présenter l'état de rapprochement au 31/12/2021 et passer les écritures nécessaires.

BAC 2024

Les opérations du compte 521 BDM-SA de l'entité « **ALPHA** » au cours du mois de mars 2023 sont les suivants :

Date	Libellés	Débit	Crédit
01/03	Solde à nouveau	1 700 000	
03/03	Virement ALMAMY	215 000	
05/03	Domiciliations échues, Traite n°0010		340 000
12/03	Chèque n°180, Ordre SAMAKE		450 000
20/03	Chèque n°181, Ordre KONE		520 000
27/03	Encaissement, Chèque n°1340	245 000	
29/03	Chèque n°182, Ordre DAGNON		450 000
31/03	Solde débiteur		

A la même période, le relevé de la BDM est le suivant :

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/03	Solde à nouveau		1 700 000
02/03	Virement ALMAMY		215 000
04/03	Domiciliations échues, Traite n°0010	340 000	
15/03	Chèque n°180, Ordre SAMAKE	450 000	
18/03	Prélèvement MOOV MALI dont TVA 18%	295 000	
21/03	Domiciliation échues, Traite n°012	700 000	
23/03	Chèque n°181, Ordre KONE	520 000	
25/03	Encaissement Chèque n°1340		245 000
28/03	Encaissement Chèque n°1460		930 000
29/03	Frais de tenue de compte	1 500	
30/03	Chèque n°182	405 000	
31/03	Solde créditeur		

Travail à faire :

- 1) Présentez l'état de rapprochement au 31/12/2023
- 2) Enregistrez au journal de la société « **ALPHA** », les écritures qui découlent de l'état de rapprochement.